60me Année — Nouvelle Série — No 485 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 7 MAI 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 4 Mai 1955

Cher Vieil Ami,

Après quelques jours de chaleurs anormales, pour la saison : 28° 6 à Paris, 28° à Lyon, la température s'est rafraîchie. Quelques ondées ont dû tomber dans le secteur, ondées bienfaisantes, les plantes commençaient à vivre sur leur propre jus.

La température politique nationale et internationale elle, est entre le zig et le zag. Un peu calmée ici, un peu plus échauffée là ! Ce n'est pas encore le doux zéphir de la Paix qui souffle partout.

Depuis ma dernière missive, nous avons en France les élections cantonales qui sont, ou plutôt qui devraient être dominées par le souci de nommer de bons administrateurs départementaux, mais qui sont, comme les municipales, trop influencées par le parti pris, voire par la passion politique dans la plupart des cas.

Il n'y a pas eu de bagarres ni des affluences énormes autour des hauts parleurs installés en plein vent, à la devanture des bars, sièges des divers partis. Il y a eu déluge d'affiches multicolores où dominait le jaune souvenir atavique, sans doute, de l'or monnayé que nous connûmes jadis.

Sur ces affiches, comme d'usage, chaque candidat promettait aux électeurs le bonheur en tranches, que le candidat du parti d'en face n'était pas capable de donner.

Dans ce rayon les esprits se sont quelque peu assagis. Moins d'insultes verbales ou scripturaires. La grande injure qui tend dans l'esprit de ses auteurs, à être la plus crucifiante est *Capitaliste* ou *Soutient du Capital*. Certains de ceux qui la proférent ont le secret espoir de la mériter un jour. Beaucoup sont sincères et pas toujours sans motifs. Ils souffrent ou ont souffert de gêne.

Cette campagne de 15 jours a été en somme une préparation, une répétition pour les élections législatives de l'an prochain et une indication pour les Sénatoriales du mois de juillet. Voilà encore des places qui ne sont pas stables. Il faut contenter tellement d'électeurs !

Pour les conseillers généraux il y a eu bien peu de changements. Il y a eu tout de même une légère tendance vers la modération. Le juste milieu (Paysans, Indépendants, ARS) ont renforcé leurs positions.

D'ailleurs tous les partis se sont déclarés contents, même ceux qui ont perdu des voix. Faisons comme eux, Titin, et attendons. Dans nos B.-A. j'ai noté l'élection de M. M.-E. Naegelen à Saint-André. Une bonne acquisition pour la défense des gavots dont je suis. J'ai vu partir volontairement, et c'est un peu dommage, mon vieil ami Camille Reymond. Il a droit à la médaille du travail. Il est vrai qu'il a assuré sa succession en faisant asseoir son fils Guy sur son siège. Je lui souhaite d'être aussi résistant et aussi débrouillard que son Père, qui est aussi un bon Maire. Père et Maire à la fois. Tout le monde ne peut pas l'être.

La Chambre a fait sa rentrée hier. Nous avons eu un discours circonstancié du Président Edgar. Je crois que c'est un habile homme. Il se défend assez bien. Il est moins cassant que son ancien chef de file, çà n'est pas un mal, il peut durer plus longtemps. Plier mais ne pas rompre.

En guise de cadeau de rentrée, il a donné aux contribuables, électeurs ou non, une réforme fiscale qui n'est pas encore la réforme définitive, mais c'est un palier déjà appréciable qui nous y fera accéder, il faut l'espérer, dans un délai pas trop éloigné. Ce sera, je le crois, un des articles obligatoires des programmes qui nous seront offerts l'an prochain par les futurs candidats. N'empêche que c'est grâce à M. Poujade et à sa ligue qu'on a obtenu un peu plus de justice, en attendant la justice totale, en capitale JUSTICE ! Mais pas en Capital.

La Chambre actuelle aura réussi cette gageure de se maintenir en fonctions pendant 5 ans, malgré son extrême division, qui a causé des remous perpétuels et une instabilité gouvernementale préjudiciable à la bonne marche du Pays.

Il est vrai que nos Constituants d'après la Libération nous avaient dotés d'une bonne petite Constitution, à leur usage personnel, qui les mettait à l'abri du congé brusqué.

Tous les gens soucieux de l'avenir de la France ont reconnu les vices de cette Constitution et nous aurons le 24 Mai une discution sur la proposition de Réforme demandée et déposée par M. Paul Reynaud, notre compatriote et ancien représentant.

Espérons, Titin, que cette fois on nous donnera une Constitution bien fichue, qui aura des rouages irréprochables, si non, tant vaudrait-il la vendre ou même la donner pour rien à quelqu'un des Etats en retard de 500 ans, qui sont actuellement en formation un peu partout. On pourrait alors reprendre celle de 1875, après lui avoir rafraîchi la façade.

Au point de vue international un peu plus de calme est observé. Pourvu que çà dure, et que ce ne soit pas le volcan dont le feu couve et les laves mijotent avant d'exploser.

Les Russes sont plus calmes, les Chinois parlementent, c'est déjà quelque chose. La crainte des coups est, dit-on, le commencement de la sagesse. Or, les coups qui menacent l'humanité sont autre chose que le coup de barre, devenu symbolique, dont on menace parfois les crétins ou les importuns.

Ce sont les horribles bombes atomiques avec ou sans H. Elles ont, malgré tout, constitué, je le crois, la seule barrière possible à l'invasion qui nous aurait submergés depuis quelques années déjà.

En attendant la Conférence à quatre qui se prépare et aura lieu bientôt, sans doute, avec ou sans résultat, nous avons eu la conférence Africo-Asiatique de Bandoeng où 29 nations de toutes langues non classiques et de toute importance, dont plus de la moitié n'existaient pas avant-guerre en tant que Nations.

Tous ces indigènes de races et de religions diverses s'en sont donnés à cœur joie pour déblatérer après les occidentaux qui ont eu, à mon avis, le tort d'aller les initier aux beautés de la civilisation. C'est surtout la France toujours à l'avant-garde de la propagande civilisatrice qui a eu les honneurs du : Haro, sur le baudet ! pour son colonialisme auquel l'Amérique a fait maladroitement une réclame à rebours. Pourquoi sommes-nous allés les sortir de leurs crottes. Nous nous sommes créés des amis qui, un jour, que j'espère encore éloigné, submergeront non seulement nous-mêmes mais tous les occidentaux qui les ont éduqués, mais aussi, parfois, exploités.

Les Russes eux-mêmes ont été attaqués sur le même sujet. C'est un juste retour des choses d'ici-bas. Quand on remue si fort et si longtemps les bas-fonds, la vase monte à la surface et asphyxie les imprudents.

Quel grabuge partout ! C'est le triste Adolphe qui est cause de ce bouleversement qui n'a plus de fin.

Et dire, Titin, que nous nous trouvons amenés, pour nous défendre, à nous allier avec ses successeurs !

O, misères du monde ! Les boules puantes sortent de partout. Je languis d'aller respirer l'air pur des cimes élevées, ne serait-ce que celles du Mollard.

A bientôt, Titin !

Louis SIGNORET

MOTEURS ELECTRIQUES

Stock d'Appareils Neufs

BOBINAGE REPARATIONS

C. PEISSELON

Avenue de la Libération, SISTERON

EN FLANANT...

Mois de Mai

C'est le mois des grands jours les plus beaux de l'année. Pour la circonstance dame Nature a revêtu son somptueux manteau vert tout tâcheté de pierres précieuses que sont les fleurs, depuis les plus humbles, celles des champs, aux plus luxueuses cultivées dans les parcs et les jardins.

Messire Phœbus darde ses bienfaisants rayons sur les gens et les choses nous apportant ainsi une douce chaleur appréciée à sa juste valeur au sortir de l'hiver. C'est le renouveau, la vie est belle, le vent est à l'optimisme, en tous les domaines tous les espoirs sont permis.

Nous ressentons cet appel de la nature qui nous invite à aller nous détendre dans un site merveilleux, sous de grands arbres, auprès d'un ruisseau qui chante... pour y goûter les joies naturelles de la vie au grand air.

Ce mois est symbolisé par le muguet, cette herbe vivace à feuilles d'un vert clair, portant de petites fleurs blanches en clochettes si odorantes. Ne manquons pas la coutume qui est d'offrir aux dames, pour le premier Mai, un brin de muguet. Elles sont très sensibles à ce geste et nous savons, par expérience, combien nous coûterait un tel oubli...

Joli mois de Mai tu ne devrais jamais finir...

X...

La Belle Jardinière

A l'occasion
des Journées Commerciales
Lundi 9 Mai (jour de foire) seulement

Grande Vente Réclame

de tissus blanc « Pardame - Dralux »
à des prix exceptionnels.

SOIREE DE GALA

C'est un agréable évènement que de posséder dans notre ville, pour les Journées Commerciales, l'Exposition Electricité de France, et pour terminer cette manifestation, le Samedi 14 Mai prochain, à 21 heures, dans la belle salle de l'Alcazar, Electricité de France présentera son groupe artistique en un Grand Spectacle de Variétés, avec les meilleurs éléments ayant enregistré la *Coupe de France des Variétés*. Une production cent pour cent E. G. D. F. avec à la Guitare Electrique le fameux Pierre Come, de la radio et télévision Française, et ses guitaristes dans leur tour de chant, et Luce Dassas de l'écran, de la scène et de la radio.

En deuxième partie, de 24 heures à l'aube Grand Bal avec le compositeur Gino Tito et sa formation dans ses succès de la radio.

Au piano d'accompagnement : le compositeur Gino Tito.

A la Régie : Fernand Darmon, le plus rosse des Chansonniers Montmartrois.

Cette Soirée de Variétés obtiendra le plus légitime des succès car le bénéfice de cette manifestation ira à des œuvres de bienfaisance de la ville.

Le public voudra voir et entendre toutes ces vedettes de l'écran, de la radio et de la scène, et c'est ainsi que le public Sisteronnais et des environs honorera de sa présence cette manifestation.

FETES DE LA BAUME

Pour une fois depuis de très nombreuses années, il n'a pas plu dimanche dernier pour la fête du faubourg.

Le programme élaboré par un Comité de jeunes s'est déroulé normalement et chaque manifestation a obtenu un très grand succès.

Les aubades, les deux Concours de Boules, les jeux divers, le Concert donné par les « Touristes des Alpes » les Bals de matinée et de soirée, toutes ces distractions ont donné à cet agréable faubourg un air de grande fête, et le nombreux public s'est retiré enchanté de cette belle journée.

JOURNEES COMMERCIALES

C'est aujourd'hui Samedi que la Fanfare (tambours et clairons) enverra son bonjour à Sisteron et aux Sisteronnais.

Les manifestations des Journées Commerciales se dérouleront selon le programme annoncé, aujourd'hui, demain et après-demain.

Il faut souhaiter le beau temps et un beau succès.

***

ATTENTION !... C'est ce soir Samedi à 21 heures 30, que « Les Touristes des Alpes » au grand complet donnent leur grand Concert de Musique Militaire pour la première fois. C'est aussi à cette occasion que sera présentée sur scène, et en grande tenue la « Clique ».

Le grand soir est arrivé ! Espérons que personne ne sera déçu.

Aussitôt après Edouard Marin fera danser tout le monde. Donc pas d'hésitation et tous en masse à l'Alcazar où une surprise vous attend.

La location est gratuite, donc n'hésitez pas à retenir vos tables à l'occasion de ce Grand Gala.

Demande d'emploi

Dame quarantaine, bonne moralité, cherche place personne seule, pour tenir intérieur. S'adresser au bureau du journal.

ELECTRICITE DE FRANCE

A l'occasion des Journées Commerciales de Sisteron, l'Electricité de France organise une Campagne Commerciale Electricité avec le concours des principaux Constructeurs, Vendeurs et Installateurs, du 7 au 14 Mai.

Visitez l'Exposition des Appareils Electro-Ménagers, la Ferme moderne, le Barrage de Serre-Ponçon. Assistez aux démonstrations pratiques qui auront lieu aux Arcades.

Pendant cette campagne, pour tout achat d'appareils électro-domestiques remise de bons gratuits sur consommation d'électricité.

A VENDRE

MOTO Kœhler-Escoffier 3 cv, pneus et chambres à air neufs, très bon état mécanique, bas prix. S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE LA MAIRIE

A l'occasion de la Commémoration de la Victoire, tous les groupements et en particulier les Anciens Combattants et Combattants Prisonniers de Guerre, ainsi que la population, sont invités à se joindre au cortège organisé par la Municipalité qui se formera Place de l'Eglise Dimanche 8 Mai, à 10 heures 30.

Les habitants sont également invités à pavoiser leurs immeubles.

A VENDRE

2 CV CITROEN visible Lundi 9 Mai, jour de foire, de 13 à 16 heures. S'adresser au bureau du journal.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
sur écran panoramique
le plus grand film français
SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE
interprété par 90 artistes.
Matinée à 15 heures. Soirée à 21 h.

BOULANGERIE DE GARDE

Mercredi 11 Mai
Boulangerie Bernaudon, Rue Droite.

OBSEQUES

Vendredi dernier ont eut lieu les obsèques de Mme Veuve Marie-Rose Dollet, née Gueyrard, décédée à l'âge de 69 ans.

Elle était la mère du regretté Paul Dollet, ancien chef des « Touristes des Alpes » et de M. Maurice Dollet, actuellement inspecteur des Téléphones à Draguignan.

Egalement les obsèques de M. Albert Ailhaud, ancien propriétaire du Garage Citroën à Sisteron, décédé à Nice, ont eu lieu à La Motte-du-Caire Mardi dernier.

Nous apprenons le décès à Marseille de M. Léopold Gelly, âgé de 41 ans, comptable de l'Entreprise Gaona Frères et de St-Bartolome, à Sisteron, où il s'était créé de solides amitiés.

Mercredi matin ont eu lieu les obsèques de M. Eugène Jean, inspecteur particulier des finances en retraite, décédé à l'âge de 83 ans.

M. Jean a exercé pendant de très longues années dans notre ville et est le père de M. Jean, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Sisteron.

Nous adressons à toutes les familles atteintes par ces deuils nos bien sincères condoléances.

VARIETES - DANCING

A l'occasion de la foire du 9 Mai, à 14 heures, Grand Bal avec l'orchestre Aimé Blanc, du Trianon de Gap.

Lundi à 21 heures, aura lieu aux Variétés le tirage de la Tombola des Journées Commerciales. A cette occasion un Grand Bal sera donné avec l'orchestre Ailhaud, son ensemble, ses chanteurs et sa chanteuse fantaisiste Madame Boy.

A VENDRE

Balance à plateaux, avec poids, bon état. S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les Contribuables sont prévenus que l'Inspecteur Central des Contributions Directes recevra Lundi 9 Mai de 10 à 12 heures à la Mairie de Sisteron où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements utiles concernant les Contributions Directes.

A VENDRE

3 châssis bois vitrés, outils pour jardin, 16 balustres ciment avec buses, une petite Propriété bâtie avec cabanon et citerne. Prix intéressant. S'adresser à Mme MONTLAUX, la Coste.

BOULES

Contrairement à ce qui avait été prévu au point de vue Concours de Boules à l'occasion des Journées Commerciales pour le 8 Mai, des modifications ont dû être apportées concernant surtout le Concours à la longue avec attribution du Challenge E.D.F. Ce dernier a dû être reporté au Dimanche 15 Mai et le programme en sera donné ultérieurement.

Pour le 8 Mai il y aura seulement un Concours de Pétanque, par équipes choisies de deux joueurs, ouvert à tout le monde, patroné par le «Provençal» et dirigé par «La Boule Sisteronnaise». 5.000 francs de prix et la moitié des mises. Inscriptions à 13 h. 30 à la Fontaine Ronde, rue Saunerie. Lancement du but à 14 h. 30. La Coupe du «Provençal» y sera mise en compétition.

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON

10, Rue Saunerie — SISTERON

la seule Maison où vous trouverez

Le plus grand choix de Meubles

LA MEILLEURE QUALITE

Des Prix sans concurrence

Une seule visite vous convaincra.

© VILLE DE SISTERON

MARGAILLAN — TAXI
Téléphone 194
12, rue de Provence, SISTERON

Mme N. DONDAIN
Spécialiste en Ceintures Médicales
recevra Samedi 7 Mai 1955
à l'Hôtel des Acacias

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON
Dépannage Postes ttes marques
Agent
Radiola Schneider Ducastel
Poste Piles - Secteur Pizon-Bros
Cadre antiparasites *Capte*
Tourne disques *Visseaux*
Location Pick - Up
Fer Réchaud
Rasoirs Electriques
A l'occasion
des Journées Commerciales
des 7, 8 et 9 Mai
BAISSE de 5 %

SAIGON EN REVOLUTION

Les tragiques évènements de Saïgon en pleine révolution, par l'équipe de ses envoyés spéciaux, dans Paris-Match.
Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

A. BRUN Concessionnaire — SISTERON

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

CONFIEZ VOS YEUX
A UN SPECIALISTE
René CAMAU
Opticien Diplômé
de l'Ecole Nationale d'Optique
12, Avenue des Arcades

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Toutes les grandes marques
PEUGEOT MONET et GOYON
MAGNAT-DEBON MOTOCONFORT
Nouvelles *Mobylettes* à trois vitesses
Scooter *Moly* 125 cm3 3 vit 103.000 fr.
Machine à coudre *Omnia* (St-Etienne)
Mobylette *Utilitaire* 35.000 frs
Agence
Ch. FÉRAUD
64, rue Droite — SISTERON

TOUT POUR L'ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
Cuisinette SAUTER
à deux plaques gaz butane
et four électrique
Moulin à café, Cafetière automatique
Aspirateurs — Cireuses
Armoires frigorifiques ELECTROLUX
Machines à laver *Perlaveuse*
Mors — Cadillac — Thermor
Machines à coudre
T. S. F.
Vente Réparations
Agence *Radialva*
Amplix Telefunken Sonneclair
ELECTRO - CLOTURE
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE

ETAT-CIVIL
du 29 Avril au 5 Mai 1955

Naissances : Daniel Roger Pierre Truphème, avenue de la Libération. — Maryse Emmanuelle Anna Jouve, avenue de la Libération. — Lucette Rose Hélène Renoux, avenue de la Libération. — Michel Adrien Latil, avenue de la Libération.
Mariage : Jean Nicolas Rulland, garçon boucher, et Yvonne Josette Ercolini, coiffeuse, domiciliés à Sisteron.
Décès: Louise Apolonie Pons, épouse Le Gall, 75 ans, avenue de la Libération. — Adrien Eugène Antonin Jean, 82 ans, rue de Provence. — Ernest Alexis Dumonnet, 92 ans, quartier de l'Hubac.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de
Madame Marie-Rose DOLLET
née Gueyrard
aura lieu le Mardi 10 Mai, à 9 heures en la Cathédrale de Sisteron.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le vingt Avril mil neuf cent cinquante cinq, enregistré à SISTERON le vingt huit Avril mil neuf cent cinquante cinq, Bx 37, Case 5/192, par Monsieur l'Inspecteurs de l'Enregistrement de SISTERON, qui a perçu les droits
Monsieur Ferdinand Antoine Marie Paul GUILLAUME et Monsieur Charles Emile Séraphin GUILLAUME, tous deux garagistes, demeurant à CHATEAU-ARNOUX, quartier de Saint-Auban, route nationale numéro 94, ont fait l'apport conjointement et indivisément en ce qui les concerne, à la Société en nom collectif GUILLAUME et FILS dont le siège est à CHATEAU-ARNOUX, quartier de Saint-Auban, route nationale no 94
Des éléments d'un fonds de commerce de garage sis à CHATEAU-ARNOUX, quartier de Saint-Auban connu sous le nom de « AUTO - AVIATION - GARAGE » et pour lequel Messieurs GUILLAUME étaient inscrits au registre du commerce de DIGNE Monsieur Charles GUILLAUME sous le numéro 1518 et Monsieur Ferdinand GUILLAUME sous le numéro 1608.
Cet apport a eu lieu moyennant le chiffre global de 4.620.000 francs (quatre millions six cent vingt mille francs), s'appliquant à concurrence de 600.000 francs pour les éléments incorporels, de 1.540.000 frs pour les marchandises, et le surplus pour le matériel et éléments divers.
Ledit apport a été effectué moyennant l'attribution de parts sociales attribués à Messieurs GUILLAUME, apporteurs.
Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites par acte extra-judiciaire au plus tard dans les dix jours de la seconde insertion, à peine de forclusion, et seront reçues à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire, domicile élu.
Signé : PERRIN, notaire.

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
PENSEZ A L'HIVER...
PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision
Passez vos commandes des à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie
Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY
CARMONOIX seul dépositaire pour la région

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICAL
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle de 9 à 19 heures
Lundi 9 Mai, Hôtel des Acacias
Soulagement immédiat sans douleur
Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.

Vespa 125 cc. 1955
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
125.000 frs
Compteur km 3.600 fr. Taxes 3.640 fr.
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?
Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

Etude de Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON

Société en nom collectif GUILLAUME & FILS
Siège à SAINT-AUBAN-s-DURANCE Commune de CHATEAU-ARNOUX
route nationale no 94

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le vingt Avril mil neuf cent cinquante cinq, enregistré à SISTERON, le vingt huit Avril mil neuf cent cinquante cinq, Bordereau 37, Case 5/192, par Monsieur l'Inspecteur de l'Enregistrement de SISTERON qui a perçu les droits, il a été formé une Société en nom collectif entre :
Monsieur Ferdinand Antoine Marie Paul GUILLAUME
Monsieur Charles Emile Séraphin GUILLAUME
Monsieur Georges Paul Marie GUILLAUME
Tous garagistes, demeurant à SAINT-AUBAN-SUR-DURANCE, route nationale 94
Pour l'exploitation d'un garage sis à SAINT-AUBAN-SUR-DURANCE, route nationale 94, commune de CHATEAU-ARNOUX, connu sous le nom de *Auto-Aviation-Garage*.
La durée de la Société est fixée à cinquante années qui ont commencé à courir rétroactivement le premier janvier mil neuf cent cinquante cinq pour se terminer le trente et un décembre deux mille quatre.
Le siège de la Société est fixé à SAINT - AUBAN - SUR - DURANCE route nationale 94, Commune de CHATEAU-ARNOUX ; il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville par décision de la gérance et en tout autre lieu en vertu d'une décision extraordinaire des associés.
La raison et la signature sociale sont GUILLAUME ET FILS.
La Société est administrée par Monsieur Ferdinand GUILLAUME seul et pour la durée qu'il voudra, et après lui, elle sera administrée par Messieurs Charles et Georges GUILLAUME.
Les gérants agissent ensemble ou séparément pour l'administration courante de la Société, mais ne peuvent que conjointement faire les actes les plus importants d'administration et de disposition.
Les gérants ne contractent en leur qualité et à raison de leur gestion aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la Société et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.
Les apports de Messieurs GUILLAUME sont les suivants :

A) Monsieur Ferdinand GUILLAUME

I. — APPORTS EN NATURE

1o) Monsieur Ferdinand GUILLAUME apporte sous toutes les garanties ordinaires et de droit à la Société la moitié indivise des éléments incorporels d'un fonds de commerce de garage, exploité jusqu'à ce jour en Société de fait avec son fils Charles GUILLAUME, à CHATEAU-ARNOUX, quartier de Saint-Auban, en façade sur la route numéro 94, et connu sous le nom de « AUTO - AVIATION - GARAGE » pour l'exploitation duquel Monsieur GUILLAUME est inscrit au registre du commerce du Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE sous le numéro 1518
1o) La moitié indivise desdits éléments évalués à la somme de francs 300.000
2o) La moitié indivise du bénéfice de tous traités et marchés en cours ayant pu être passés entre Messieurs GUILLAUME et divers clients. Ladite moitié indivise évaluée à la somme de 200.000 frs, ci 200.000
3o) La moitié indivise du matériel, mobilier décrit et estimé article par article dans un état qui demeurera annexé aux présentes après mention ladite moitié d'une valeur de deux cent mille francs, ci 200.000
4o) La moitié indivise de l'agencement immobilier des locaux où est exploité ledit fonds de commerce et loué. Ladite moitié indivise de cet agencement évaluée à la somme de 265.000 francs, ci 265.000
5o) La moitié indivise des marchandises se trouvant dans le fonds de commerce d'une valeur de sept cent soixante dix mille frs, ci 770.000
6o) La moitié indivise d'une Station-Service installée et fonctionnant dans ledit fonds de commerce et évaluée pour ladite moité indivise à la somme de francs 75.000
Total de l'apport en nature de Monsieur Ferdinand GUILLAUME 2.510.000 francs, ci 2.510.000

II. — APPORT EN NUMERAIRE

La somme de cinq cent mille francs en espèces, ci 500.000

B) Monsieur Charles GUILLAUME
1o) Monsieur Charles GUILLAUME apporte sous toutes les garanties ordinaires de droit à la Société, la moitié indivise des éléments incorporels d'un fonds de commerce de garage, exploité jusqu'à ce jour en Société de fait avec son père, Ferdinand GUILLAUME, à CHATEAU-ARNOUX, quartier de Saint-Auban, en façade sur la route nationale numéro 94 et connu sous le nom de « AUTO-AVIATION-GARAGE » pour l'exploitation duquel Monsieur GUILLAUME est inscrit au registre du commerce du Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE sous le numéro 1608.
La moitié indivise desdits éléments évaluée à la somme de frs 300.000
2o) La moitié indivise du bénéfice de tous frais et marchés en cours ayant pu être passés entre Messieurs GUILLAUME et divers clients.
Ladite moitié indivise évaluée à la somme de francs 200.000
3o) La moitié indivise du matériel mobilier d'une valeur de frs 200.000
4o) La moitié indivise de l'agencement immobilier des locaux où est exploité ledit fonds de commerce évaluée à la somme de frs 265.000
5o) La moitié indivise des marchandises se trouvant dans le fonds de commerce d'une valeur de sept cent soixante dix mille frs, ci 770.000
6o) La moitié indivise d'une Station-Service installée et fonctionnant dans ledit fonds de commerce et évaluée à la somme de frs 75.000
7o) Et le droit au temps restant à courir aux baux et avenants des locaux où est exploité le fonds, évalué à la somme de frs 300.000
Total de l'apport en nature de Monsieur Charles GUILLAUME : 2.110.000 francs, ci 2.110.000

C) Monsieur Georges GUILLAUME.
Monsieur Georges GUILLAUME apporte en numéraire à la Société la somme de 500.000 frs en espèces.
Le capital social est fixé à la somme de Cinq Millions Six Cent Vingt Mille Francs (5.620.000 frs) montant des apports ci-dessus effectués.
Il est divisé en Onze Cent Vingt Quatre parts d'intérêts de Cinq mille francs chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports en nature et en numéraire.
Les parts d'intérêts sont librement cessibles entre associés et ne peuvent être cédées à des tiers qu'autant que la cession en a été préablement autorisée par les associés représentant les trois quarts du capital social.
La Société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés et continuera entre les associés survivants seulement.
En cas de perte des trois quarts du capital social, tout associé peut demander la dissolution de la société.
La présente insertion fait courir le délai de 15 jours accordé par l'article 7 de la loi du 17 mars mil neuf cent neuf aux créanciers de Messieurs GUILLAUME, apporteurs du fonds de commerce sus-désigné, pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE.
Deux originaux dudit acte de Société ont été déposés le cinq mai mil neuf cent cinquante cinq au greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE.
Pour extrait et mention :
Signé : PERRIN, notaire.

Marceau SCALA, rue de Provence.

© VILLE DE SISTERON